



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/10/2017

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Voeu n° V-2017-1

Motion - Contrats aidés

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction du Secrétariat Général

Motion - Contrats aidés

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du groupe GERS, un vœu nous est proposé qui a fait l'objet d'une rédaction concertée ;

Pour une concertation sur les emplois aidés.

Le projet du gouvernement de supprimer 150 000 emplois aidés d'ici fin 2017, et 100 000 en 2018, annoncée au cœur de l'été, a provoqué de très vives inquiétudes dans le secteur de l'insertion, du handicap, dans les collectivités locales et dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Cette mesure annoncée sans concertation, a des effets concrets et brutaux sur nos territoires et dans nos quartiers.

Les structures de l'insertion par l'économie craignent un véritable effondrement de la dynamique d'insertion. Rappelons qu'en Nouvelle-Aquitaine, 420 structures d'insertion proposent un poste de travail en contrats aidés à plus de 27 000 personnes. En Deux-Sèvres, le Conseil Départemental a dû délibérer dans l'urgence pour compenser l'arrêt de l'aide de l'Etat et ne pas entraver le parcours d'insertion de plusieurs dizaines de personnes (délibération adoptée à l'unanimité). Par ailleurs, toujours dans notre département, seulement 40 contrats aidés sur 350 devraient être renouvelés d'ici la fin de l'année.

L'impact sur l'emploi et les parcours de retour à l'emploi sont immédiats. Or, les contrats aidés ont un rôle d'amortisseur social non négligeable. Le recours à ces contrats répond à un véritable parcours d'insertion professionnelle pour les publics fragiles éloignés de l'emploi traditionnel.

La mission d'accompagnement social des collectivités territoriales pourrait être durement touchée par cette mesure, avec de façon générale, la suppression de postes d'accompagnateurs scolaires, d'auxiliaires de vie pour les élèves en situation de handicap, d'animateurs du périscolaire, d'aide à la restauration scolaire, des postes indispensables à la cohésion sociale. Les associations d'élus locaux et notamment l'Association des maires de France s'en est l'écho en dénonçant l'approche « strictement comptable » du gouvernement sur ce sujet.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire est également mis à mal. Les entreprises de l'ESS font appel à ces contrats notamment dans les domaines de l'éducation populaire, du sport, de la jeunesse, de l'action sociale, de la solidarité, de la culture (au nombre de 15 000 en Nouvelle-Aquitaine selon l'observatoire régional de l'ESS soit 6,8% des effectifs). Ces postes permettent le développement d'activités essentielles au vivre ensemble et contribuent à l'emploi de milliers de salariés.

Si les contrats aidés sont un dispositif précaire sans doute à améliorer, ils sont utiles à l'emploi et à de nombreuses missions de service public dans nos communes.

Le Conseil municipal de Niort appelle le gouvernement à prendre en compte les multiples répercussions qui se font jour, à reconsidérer cette décision et à ouvrir une concertation avec tous les acteurs de l'insertion dont les collectivités locales.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE